SERVICES INTÉGRÉS EN PÉRINATALITÉ ET POUR LA PETITE ENFANCE (SIPPE)

ARBRE DE SOUTIEN À LA DÉCISION POUR LE CHOIX DU SERVICE LE PLUS APPROPRIÉ SELON LES BESOINS

En période prénatale ou postnatale

À toutes les étapes du processus, le jugement clinique de l'équipe interdisciplinaire s'applique.

Recrutement ou démarchage de la clientèle potentielle SIPPE

- Suivi de grossesse (omnipraticien, sage-femme, gynéco-obstétricien)
- Service Ma grossesse
- Suivi Olo
- Organismes communautaires
- Rencontres prénatales de groupe
- Centre accoucheur ou maison de naissance
- Visite postnatale
- Suivi de santé de l'enfant
- Référence interétablissements
- Service d'accueil, d'analyse, d'orientation et de référence (AAOR)
- Autres

Vérification de l'admissibilité de la clientèle

De 12 semaines de grossesse jusqu'à ce que l'enfant ait 12 mois (Intervenante avis de grossesse ou Guichet jeunesse ou autre)

Selon les critères de sélection de la population admissible aux SIPPE :

- Faible revenu **ET**
- Sous-scolarisation **OU** en situation d'isolement social/solitude

Non admissible ou **REFUS de la famille**

Sortie du processus

Si nécessaire et selon les besoins de la famille, référer vers les services suivants :

- Services de santé et services sociaux
- Suivi Olo
- Services des organismes communautaires (Ateliers parents-enfants, soutien à l'intégration des familles immigrantes, etc.)

OUI

Analyse approfondie des besoins de la famille Orientation vers le bon service

(Par l'équipe SIPPE)

- Capacité et volonté de la famille à collaborer, à faire des apprentissages, et à être accompagnée dans son rôle parental
- Pertinence d'un accompagnement SIPPE

NON

en lien avec :

- **Une problématique psychosociale ou de santé physique ou mentale <u>majeure</u>** ayant un impact significatif sur le fonctionnement au quotidien
- **Un <u>cumul de difficultés</u> individuelles ou familiales** qui persistent dans le temps
- La nécessité de mesures **de protection de l'enfant ou de services adaptés à ses besoins**

Ne permettant pas l'atteinte des objectifs des SIPPE

Référence, avec l'autorisation de la famille, à un ou des programmes-services adaptés aux besoins de la famille tels que :

- Jeunes en difficulté (JED)
- Agir tôt
- DI-TSA-DP
- Santé mentale adulte ou jeunesse
- Dépendance
- Autre

Aussi, possibilité de référer ou d'accompagner[2] les membres de la famille vers les organismes de la communauté.

OUI

Accompagnement dans les SIPPE

1. Présentation du programme SIPPE à la famille
2. Consentement manifeste, libre et éclairé de la famille à participer au programme
3. Élaboration d'un plan d'intervention (PI, PII, PSI)[1]

Adaptation de l'accompagnement en fonction de l'analyse continue des besoins

Fin du programme SIPPE : objectifs atteints ou l'enfant a atteint 5 ans ou la famille met fin à son suivi

Si nécessaire et selon les besoins de la famille, référence vers d'autres programmes et services

OUI, MAIS

Nécessité de co-intervention ou de collaboration en lien avec :

- **Des difficultés à subvenir aux besoins de base** (logement, vêtements, aliments, etc.) **ou avec des démarches administratives** (immigration, juridique, etc.) mais qui n'empêchent pas l'atteinte des objectifs des SIPPE
- **Une problématique psychosociale ou de santé nécessitant une co-intervention** avec un autre programme-service (ex. Jeunes en difficulté (JED), DI-TSA-DP, Concerto, santé mentale, services dépendances).

Suivi dans les SIPPE, en co-intervention avec d'autres programmes-services

1. Présentation du programme SIPPE à la famille
2. Consentement manifeste, libre et éclairé de la famille à participer au programme
3. Élaboration d'un plan d'intervention (PI, PII, PSI)[1] adapté à la situation de la famille et à la co-intervention

Aussi, possibilité de référer ou d'accompagner[2] les membres de la famille vers les organismes de la communauté.

1 PI : plan d'intervention ; PII : plan d'intervention interdisciplinaire ; PSI : plan de services individualisé
2 Une référence personnalisée ou un accompagnement est suggéré.

24-836-12W

Votre gouvernement

Québec